

OFFRE D'EMPLOI CHAUFFEUR(SE) DE MACHINERIE LÉGÈRE ET JOURNALIER

La Ville de Saint-Joseph-de-Beauce est située en plein cœur de la Beauce, à proximité de grands centres urbains. Elle ne cesse de se développer et s'assure d'améliorer continuellement la qualité de vie de ses citoyens. L'organisation encourage le sens de l'initiative ainsi que les propositions de nouvelles approches par ses employés.

**Tu aimerais travailler pour ton milieu? Tu offres un bon service à la clientèle?
Tu es habile de tes mains? Nous avons l'emploi qui TE convient!**

Sous la supervision du contremaître, il/elle :

- voit à l'entretien des divers bâtiments de la Ville (déneigement, menus travaux de menuiserie, de plomberie, électricité, etc.);
- participe à l'entretien des diverses infrastructures de la Ville (rues, rangs, trottoirs, parcs, espaces verts, patinoire extérieure, piste de ski de fond et raquette, etc.) ;
- opère des équipements tels que : zamboni, rouleau compacteur, balai de rue, etc.
- assume les opérations régulières de l'aréna, notamment les soirs et les fins de semaine;
- collabore aux différents projets exécutés par la Ville;
- effectue toutes autres tâches manuelles et connexes.

Août à mai : horaire de jour et de soir (selon les locations de glace) et de fin de semaine sur rotation (prime ajoutée au tarif horaire pour le soir et fin de semaine)

Juin et juillet : horaire de jour

PROFIL RECHERCHÉ :

- Posséder des habiletés manuelles en menuiserie, plomberie et électricité;
- Être manuel et avoir de l'entregent qui démontre des aptitudes et expériences pertinentes dans les relations avec le public;
- Avoir un fort esprit d'équipe, faire preuve d'autonomie, de ponctualité et de débrouillardise;
- Détenir un diplôme d'études professionnelles (DEP) dans un domaine de la construction ou une combinaison d'expérience et de formation jugée équivalente;
- Détenir un permis de conduire;
- Être disposé à travailler **en rotation** le jour, le soir et les fins de semaine en période d'ouverture de l'aréna.

CONDITIONS DE TRAVAIL :

Il s'agit d'un **poste permanent à temps plein** avec un horaire de travail de 40 heures/semaine. Le salaire se situe entre 20,13 \$ et 25,53 \$ de l'heure (poste *Chauffeur(se) de machinerie légère et journalier(ère)* dans la convention collective des cols bleus en vigueur) selon l'expérience, **plus une prime de soir et de fin de semaine de 2,00 \$ de l'heure.**

La Ville de Saint-Joseph-de-Beauce offre une gamme d'avantages sociaux tels un régime de fonds de pension et un régime d'assurances collectives.

JOINS L'ÉQUIPE DE LA VILLE !

Veuillez faire parvenir dès maintenant votre curriculum vitae accompagné d'une lettre de motivation à l'attention de :

Concours d'emploi – Chauffeur(se) de machinerie légère et journalier(ère)
843, avenue du Palais Saint-Joseph-de-Beauce
(Québec) G0S 2V0
info@vsjb.ca

Seuls les candidats retenus seront contactés. Au plaisir de te rencontrer!